

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 15 octobre 2024* à 18 h 00 à l'hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS : Mme Nathalie Traversy, *conseillère siège no 1*
Mme Josée Bussièrès, *conseillère siège no 2*
M. Michel Bélisle, *conseiller siège no 3*
M. Jonathan Gamelin, *conseiller siège no 6*

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. André Descôteaux. La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lyne Boisvert, est également présente, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

SONT ABSENTS : Mme Marie-Pier Guévin-Michaud, *conseillère no 5*
M. Jean Précourt, *conseiller siège no 4*

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 1

01. OUVERTURE DE SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-10-329

Il est proposé par Michel Bélisle
Appuyé par Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Autorisation de paiement au MELCCFP - Autorisation ministérielle de travaux en milieu hydrique - Travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île - Glissement de terrain 1^{er} novembre 2022 ;
04. Avis de motion et présentation du premier projet de règlement no 257-2024 ayant pour objet de modifier les dispositions sur les grandes affectations du sol et les densités d'occupation du Règlement no 158-2017 du plan d'urbanisme ;
05. Date d'assemblée de consultation publique - Règlement no 257-2024 ayant pour objet de modifier les dispositions sur les grandes affectations du sol et les densités d'occupation du Règlement no 158-2017 du plan d'urbanisme ;
06. Avis de motion et présentation du premier projet de règlement no 258-2024 modifiant le règlement de zonage no 160-2017 afin de permettre le multi logement dans les zones H-01, H-11, H-12, H-13, H-17, H-20 et H-21 ;
07. Date d'assemblée de consultation publique - Règlement no 258-2024 modifiant le règlement de zonage no 160-2017 afin de permettre le multi logement dans les zones H-01, H-11, H-12, H-13, H-17, H-20 et H-21 ;
08. Autorisation d'achat et de paiement à monsieur Samuel Bourque - Équipements de soccer ;
- Période de questions ;
09. Levée de l'assemblée.

**03. AUTORISATION DE PAIEMENT AU MELCCFP -
AUTORISATION MINISTÉRIELLE DE TRAVAUX EN MILIEU
HYDRIQUE - TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES DU
RANG DE L'ÎLE - GLISSEMENT DE TERRAIN
1ER NOVEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île, la Municipalité de Pierreville doit présenter une demande d'autorisation de travaux en milieu hydrique au *ministère de*

l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ;

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les frais exigibles relatifs au régime d'autorisation environnementale et d'autres frais (art. 22 LQE)* prévoit des frais de 2 115,00 \$ pour cette autorisation ministérielle ;

CONSIDÉRANT la facture no 16551 de 2 115,00 \$, émise le 8 octobre 2024 par le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État pour la demande « Pierreville - Travaux de stabilisation des berges, rang de l'Île », portant le numéro de référence 200881523-AM000035111 ;

2024-10-330
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Josée Bussières
Appuyée par Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture no 16551 de 2 115,00 \$ au MELCCFP.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Glissement de terrain rg de l'Île » 03 310 00 004

04. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 257-2024 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL ET LES DENSITÉS D'OCCUPATION DU RÈGLEMENT NO 158-2017 DU PLAN D'URBANISME

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Nathalie Traversy, qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté avec dispense de lecture le premier projet de règlement no 257-2024 ayant pour objet de modifier les dispositions sur les grandes affectations du sol et les densités d'occupation du Règlement no 158-2017 du plan d'urbanisme.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

05. DATE D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE - RÈGLEMENT NO 257-2024 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL ET LES DENSITÉS D'OCCUPATION DU RÈGLEMENT NO 158-2017 DU PLAN D'URBANISME

CONSIDÉRANT la nécessité de déterminer une date d'assemblée de consultation publique concernant le Règlement no 257-2024 ayant pour objet de modifier les dispositions sur les grandes affectations du sol et les densités d'occupation du Règlement no 158-2017 du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'informer la population, un avis de consultation sera présenté sur notre site Internet, conformément à notre réglementation déterminant les modalités de publication des avis publics ;

2024-10-331
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Michel Bélisle
Appuyé par Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'établir la date de l'assemblée de consultation publique au 28 octobre 2024 à 18 h 00, au 26, rue Ally, à Pierreville.

06. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 258-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 160-2017 AFIN DE PERMETTRE LE MULTI LOGEMENT DANS LES ZONES H-01, H-11, H-12, H-13, H-17, H-20 ET H-21

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Michel Bélisle, qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté avec dispense de lecture le premier projet de règlement no 258-2024 modifiant le règlement de zonage no 160-2017 afin de permettre le multi logement dans les zones H-01, H-11, H-12, H-13, H-17, H-20 et H-21.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

07. DATE D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE - RÈGLEMENT NO 258-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 160-2017 AFIN DE PERMETTRE LE MULTI LOGEMENT DANS LES ZONES H-01, H-11, H-12, H-13, H-17, H-20 ET H-21

CONSIDÉRANT la nécessité de déterminer une date d'assemblée de consultation publique concernant le premier projet de règlement no 258-2024 modifiant le règlement de zonage no 160-2017 afin de permettre le multi logement dans les zones H-01, H-11, H-12, H-13, H-17, H-20 et H-21 ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'informer la population, un avis de consultation sera présenté sur notre site Internet, conformément à notre réglementation déterminant les modalités de publication des avis publics ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Nathalie Traversy
Appuyé par Jonathan Gamelin

2024-10-332

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'établir la date de l'assemblée de consultation publique au 28 octobre 2024 à 18 h 15, au 26, rue Ally, à Pierreville.

08. AUTORISATION D'ACHAT ET DE PAIEMENT À MONSIEUR SAMUEL BOURQUE - ÉQUIPEMENTS DE SOCCER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Samuel Bourque, responsable de la gestion des équipes de soccer de Pierreville, demande une autorisation d'achat d'équipements de soccer :

Soccer Sport Fitness

2x Ensemble de 6 ballons Puma Orbita 6 MS pour la somme de 331,07 \$ taxes comprises

12 ballons Puma Attacanto pour la somme de 344,78 \$ taxes comprises

Amazon

50 cintres en plastique blanc Utopia Home pour la somme de 42,53 \$ taxes comprises

2x Tringles à vêtements standard SimpleHouseware noir pour la somme de 91,68 \$ taxes comprises

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Josée Bussières
Appuyé par Michel Bélisle

2024-10-333

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement d'une somme de 810,06 \$ taxes comprises à monsieur Samuel Bourque, à titre de remboursement pour l'achat des équipements de soccer et accessoires cités par la présente résolution ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs-Pierreville-Soccer » 02 701 52 690

PÉRIODE DE QUESTIONS

09. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-10-334

Il est proposé par Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18 h 39.

André Descôteaux,
Maire

Lyne Boisvert, CPA
Directrice générale et greffière-trésorière